

### PARCOURS PASSERELLE et POST-VAE

Rentrée septembre 2021

#### PUBLIC

La sélection à l'entrée en formation est ouverte aux candidats titulaires d'un BAC PRO ASSP ou SAPAT

#### MODALITES DE FINANCEMENT

Selon le parcours de formation à réaliser et selon votre statut à l'entrée en formation, il existe différents types de financement

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Cours magistral, réflexion de groupe, Travaux dirigés, projets pédagogiques transversaux, suivi individualisé du parcours

#### INTERVENANTS

Infirmiers formateurs permanents et des intervenants extérieurs professionnels exerçant dans le secteur sanitaire et social

#### MODALITES D'EVALUATION

Chaque module est évalué selon la directive du référentiel de formation.

Le diplôme d'Etat est délivré par la DRDJSCS, sous réserve de l'acquisitoin de toutes les ompétences et unités de formation.

### PARCOURS

Titre / Diplôme	Modules à valider	Stages correspondants
DEAVS / MCAD	2, 3, 6 et 5	OUI
DEAMP	2, 3 et 6	OUI
DEA / CCA	1, 3, 6 et 8	OUI
TPAVF	2, 3, 6, 7 et 8	OUI
DEAES / Accompagnement de la vie à domicile	2, 3, 6 et 8	OUI
DEAES / Accompagnement de la vie en structure	2, 3 et 6	OUI
DEAES / Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	1, 2, 3, 6 et 8	NON

**L'enseignement en institut de formation** comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels. **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

**Module 1 :** Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne – 4 semaines (140 heures)

**Module 2 :** L'état clinique d'une personne - 2 semaines (70 heures)

**Module 3 :** Les soins - 5 semaines (175 heures)

**Module 4 :** Ergonomie - 1 semaine (35 heures)

**Module 5 :** Relation-communication - 2 semaines (70 heures)

**Module 6 :** Hygiène des locaux hospitaliers - 1 semaine (35 heures)

**Module 7 :** Transmission des informations - 1 semaine (35 heures)

**Module 8 :** Organisation du travail - 1 semaine (35 heures)

**En moyenne, les stages sont au nombre de 3 ou 4, entre 12 et 14 semaines selon le parcours.** Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève. Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :